

Anderlecht met le feu au futur Stade national

FOOTBALL Conditions d'exploitation floues et exorbitantes : le club refuse de déménager

► Divisé comme jamais sur la question, le CA d'Anderlecht doute de la viabilité du modèle économique défendu par les promoteurs.

► Sans club résident, pas de stade national et les Diables, sans domicile fixe.

► Pas d'Euro 2020 non plus et une image de la Belgique fameusement écornée.

Tremblement de terre dans le football belge : Anderlecht ne veut plus déménager dans le futur « Eurostadium », à ériger sur le parking C du Heysel, et c'est tout un projet qui s'écroule, avec des répliques ressenties jusqu'à l'Union belge. Car si le renoncement du club (censé louer les infrastructures) contenu dans un communiqué de presse posté sur son site officiel, rscabe, se confirmait, l'enceinte serait bien en deçà de son seuil de son rentabilité et sa construction décevamment abandonnée. Et avec celle-ci, la perspective d'accueillir une ou plusieurs rencontres de l'Euro 2020, que Michel Platini, le président de l'UEFA, a souhaité paneuropéen dans sa géographie des pays hôtes, deviendrait intenable, avec une fameuse dégradation que cette rétractation infligerait à l'image de la Belgique.

1 A quel jeu joue Anderlecht ? Le président de l'Union belge, François De Keersmaecker augurait que les « parties concernées œuvrent à une solution », sous-entendant qu'il était, aujourd'hui, prématuré d'enterrer le projet sous le tarmac du parking C ; suggérant en outre qu'Anderlecht brandisse son refus soudain comme un moyen de pression pour obtenir l'un ou l'autre avantage supplémentaire car ce n'est pas la première fois

que le club menace de se retirer.

D'ailleurs, dans le communiqué, le Conseil d'Administration d'Anderlecht, qui a épluché le projet jeudi soir, n'utilise aucun mot avec un sens absolu ; il laisse même une porte ouverte à la discussion, « en son état actuel, le projet ne correspond pas à notre vision », a-t-il constaté. Et David Steegen, le porte-parole du club, a ajouté hier vendredi que ce n'était « pas compatible ni financièrement, ni structurellement. »

Sollicité, Roger Vanden Stock, le président qui a rencontré la presse au sujet de l'affaire Trezeguet, s'est tu sur la polémique. On pourrait imaginer qu'Anderlecht veuille effectivement mettre dans les cordes les promoteurs bientôt rattrapés par le temps et obtenir ainsi des avantages. Mais ce n'est pas aussi évident. Car la solution alternative – 3^e anneau partiel au stade Vanden Stock – ne recueille pas tous les suffrages, pour des raisons tout aussi défendables.

2 Qui a remis l'accord en cause ? Réuni jeudi soir, le Conseil d'Administration d'Anderlecht est apparu divisé comme jamais sur ce déménagement. Philippe Colin n'a jamais caché sa préférence pour ce projet de « l'Eurostade », mais jeudi soir, il s'est heurté aux arguments des « financiers » du CA, Alexandre Van Damme (AB In-Bev) et Pascal Minne (Petercam), en tête. Même Michael Verschueren, le neveu de Mr Michel, chargé de piloter le transfert vers Grimbergen, aurait eu une oreille attentive aux réticences des membres précités. Et, au travers des points de rupture que nous allons détailler ci-après, il devient clair qu'Anderlecht, en tout cas dans l'esprit des financiers, craint autant de perdre beaucoup d'argent que d'en gagner moins qu'il ne pourrait. Une nuance qui accredit d'autant moins la thèse d'un simple bluff. Pour faire simple : Anderlecht ne s'y retrouverait jamais dans ce modèle économique. Il finirait même par s'y

perdre.

Il y a d'abord ce loyer, jugé exorbitant en comparaison, toutes proportions gardées, de celui des autres clubs résidents dans divers pays européens. Le LOSC, par exemple, verse à la communauté urbaine de Lille 4,2 millions d'euros par an, qui vont être majorés de 300.000 euros la saison prochaine. Et le club nordiste juge le montant de cette location déjà trop élevé. Or, les promoteurs réclameraient

entre 9,5 et 11,2 millions à Anderlecht comme loyer d'exploitation annuel sur un engagement de 30 ans, qui plus est. Comment justifier une telle différence ? « C'est simple : le projet a été monté à l'envers. Le promoteur a fixé les charges du club résident en fonction de l'argent qu'il manquait pour boucler l'entreprise », regrettent certains administrateurs. A quelques mots près, les financiers n'ont pas envie d'enrichir le promoteur, Ghelamco en l'occurrence, a fortiori en puisant dans leur propre caisse. Et sur leur propre image aussi. Car le promoteur veut garder la main-mise sur les recettes parking, et celles du « catering » ne sont pas garanties non plus. « On n'est sûr de rien », assènent encore les plus réticents.

La seule certitude, c'est qu'il s'agit d'un stade « low-cost » – 300 millions d'euros tout de même, 62.000 places – pour lequel, semble-t-il, Ghelamco aurait rogné sur le poste sécurité. Or, Anderlecht n'a pas envie d'avoir maille à partir avec le Ministère de l'Intérieur, dont il redoute qu'il ne se satisfasse pas des précautions prises en la matière. Anderlecht insiste : « Ce n'est pas un effet d'annonce ; ce sont des conditions expresses que nous posons. »

Paul Gheysens, le fondateur de Ghelamco, ne dément pas. « Je comprends l'inquiétude, mais c'est impossible de donner une réponse maintenant. Roger Vanden Stock m'avait averti le matin des réticences du Conseil d'Admi-

nistration et du communiqué, mais j'aurais juste souhaité un peu moins de précipitation alors que des discussions sont en cours à ces propos justement. Après, ces coûts supplémentaires, il faudra bien que quelque entité les assume : la commune de Grimbergen, le Fédéral et/ou la Ville de Bruxelles. »

3 Et ce 3^e anneau partiel au stade Vanden Stock ? L'autre option, donc, c'est la construction, d'un 3^e anneau partiel en complément des tribunes de l'actuel stade Vanden Stock. Devant le risque de perdre son meilleur ambassadeur, la Commune a discerné les permis de bâtir nécessaires, a priori compliqués à obtenir dans un premier temps. Du coup, l'occupation du stade pourrait être portée à 35.000 personnes, plus ou moins la même que celle permise au Stade national après occultation d'une partie de celui-ci.

Mais, malgré des entrées billetteries et abonnements revues à la hausse, celles-ci ne suffiraient pas aux ambitions du club, qui se retrouverait coincé, en quelque sorte, par l'espace et dans l'impossibilité totale de développer le « corporate. » D'exploiter commercialement cet agrandissement avec des loges supplémentaires, le projet de transformer la salle Simonet en espace VIP ayant été délaissé. Comme le stade – qui verrait sa capacité, actuellement de 19.500 places, augmentée de 50 % – est encaqué dans les immeubles, ce-

la engendrerait des problèmes insolubles de parkings. Il resterait cette idée, plus ou moins saugrenue qu'il n'y paraît, de construire un stade à Neerpede, mais la commune a-t-elle envie de se lancer dans des expropriations en pleine zone verte, de surcroît ?

4 Un futur pour le stade du Roi Baudouin ? Dans un communiqué commun, Ville et Région ont réaffirmé haut et fort que la rénovation du stade Roi Baudouin n'était pas une option. « Garder ce stade, c'est assurer la mort du projet Néo (NDLR : grand projet de développement urbanistique du quartier), ce qui est hors de question », commente Rudi Vervoort. De quoi réduire au silence les réclamations de l'opposition à la Ville (le FDF a plaidé pour cette option par la voix de Fabian Maingain, tout comme Ecolo), mais aussi celles du ministre des Sports wallon René Collin (CDH), qui s'est positionné pour le maintien du stade actuel. Il a toujours été un défenseur du mémorial Van Damme (le projet de stade national ne prévoit pas de piste d'athlétisme). La semaine dernière, l'idée de rénover le stade Roi Baudouin a été évoquée, pour maintenir ce grand événement sportif.

Dans tout ce meli-melo, l'opposition à la Ville de Bruxelles attaque. Hamza Fassi-Fihri (élu CDH) brandit à qui veut la voir une interview dans laquelle le patron du groupe Ghelamco

avance que « le futur stade national générera d'énormes revenus et se demande à quelle sauce le citoyen sera mangé, pendant que le Sporting tente un coup de poker pour que le projet lui coûte moins cher. C'est que la Ville consacrerait 4 millions d'euros par an à l'exploitation du futur stade (selon les autorités, c'est l'équivalent de la somme que coûte chaque année l'entretien de l'actuel Roi Baudouin). » Du côté des autorités bruxelloises, on rétorque que la négociation se joue aujourd'hui entre Ghelamco et le RSCA, sans préjudice pour le contribuable.

5 Et si les Diables n'avaient plus de stade ? L'équation est simple : sans club résident (Anderlecht), pas de nouveau stade au parking C du Heysel. Et les Diables, à partir de 2017, échéance de la dérogation octroyée par Alain Courtois, échevin des sports de la Ville de Bruxelles, se retrouveraient sans domicile fixe. Du coup, l'Union belge serait obligée de promener les matchs de l'équipe nationale à Genk, Bruges, Gand, Anderlecht ou Sclessin. Avec un manque à gagner évident sur les entrées et avec une indemnité locative bien supérieure demandée par les amphitryons d'un soir à l'Union belge, qui a déjà négocié un prix d'amis à « l'Eurostade ».

Et il va de soi que la Belgique pourrait aussi ranger son ambition d'accueillir des matchs de l'Euro 2020. ■

A.-C. B., V.J., F.L. et R.M.